TRANCHANT *en costume.* (Boitard.) *Nous devons aux Romains les échansons et les* ÉCUYERS TRANCHANTS. (De Cussy.)

— Constr. Appui de bois fixé le long du mur d'un escalier, pour servir aux personnes qui montent ou qui descendent.

— Vêner. Jeune cerf qui en accompagne un plus vieux.

— Agric. Faux bourgeon qui croît au pied d'un cep de vigne.

— **Epithètes.** Fidèle, dévoué, noble, généreux, courageux, intrépide, brave, valeureux. — (*Cavalier*) Habile, adroit, vif, prompt, léger, leste, dégagé, gracieux, élégant, charmant, expérimenté, infatigable, intrépide, inhabile, maladroit, inexpérimenté, novice, lourd, épais.

— **Encycl.** Hist. Sous les empereurs d'Orient, on désignait sous la dénomination de *scutarii* ou de *scutiferi* des cavaliers armés de lance et de bouclier qui constituaient l'élite de l'armée.

Au moyen âge, on appelait ainsi le jeune homme qui aspirait à l'honneur de la chevalerie et s'attachait à un chevalier par une sorte de domesticité. Ce titre, qui était alors à peu près le synonyme de varlet et de damoiseau, représentait le degré inférieur de l'ordre de la chevalerie.

Ecuyer désignait encore celui qui portait l'écu du chevalier dans les tournois et lui servait de second. Dans l'histoire sainte il est parlé des *écuyers* d'Abimélech, de Saül et de Jonathas; et dans l'histoire profane, de ceux d'Hector, d'Achille et de Diomède. Etienne Pasquier, dans ses *Recherches*, dit que sur le déclin de l'empire il y eut deux sortes de gens de guerre, qui furent appelés les uns *gentils*, les autres *écuyers*. Julien l'Apostat comptait beaucoup sur leur valeur, particulièrement durant le séjour qu'il fit dans les Gaules. Ammien Marcellin, liv. XVII de son *Histoire*, en parle aussi avec honneur, au sujet de la prise de Sens: *Ideo confidentes quod nec* scutarios *adesse dixerant, nec gentiles.*

Les empereurs, faisant consister la meilleure partie de leurs forces dans les *gentils* et les *écuyers*, et voulant les récompenser avec distinction, leur donnèrent la meilleure part dans la distribution, qui se faisait aux soldats, des terres, à titre de bénéfice.

Les princes qui vinrent de la Germanie établir dans les Gaules la monarchie française imitèrent les Romains dans la distribution des terres conquises à leurs principaux capitaines; et les Gaulois, ayant vu sous la domination romaine les *gentils* et les *écuyers* tenir le premier rang entre les militaires et posséder les meilleures charges, appelèrent du même nom ceux qui succédèrent aux mêmes emplois et aux mêmes bénéfices sous la nouvelle monarchie.

L'état d'*écuyer* n'était pas même nouveau pour les Francs. En effet, Tacite, dans son livre *Des mœurs des Germains*, dit que lorsqu'un jeune homme était en âge de porter les armes, quelqu'un des princes, le père ou tout autre parent du jeune homme, lui donnait dans l'assemblée de la nation un écu et un javelot: *Scuto trameaque juvenem ornant.* Ainsi il devenait *scutarius*, *écuyer*, ce qui relevait beaucoup sa condition, car jusqu'à cette cérémonie les jeunes gens n'étaient considérés que comme membres de la famille; ils devenaient dès lors les hommes de la nation: *Ante hoc domus pars videntur, mox reipublicæ.*

Ce fut sans doute de là qu'en France ces *écuyers* furent aussi appelés gentilshommes, *quasi gentis homines*, au lieu de ceux que l'on appelait *gentiles*. La première origine paraît plus vraisemblable, car on écrivait alors *gentishome* et non pas *gentilhomme*.

Quoi qu'il en soit, comme les gentilshommes et *écuyers* n'étaient chargés d'aucune redevance pécuniaire, en raison des bénéfices ou terres qu'ils tenaient des princes, mais seulement obligés de servir le roi pour la défense du royaume, on appelait *nobles* tous les *gentilshommes* et *écuyers*, dont la profession était de porter les armes et qui étaient distingués du reste du peuple, qui était serf.

La plus ancienne noblesse, en France, est donc venue du service militaire et de la possession des fiefs, qui rendait ce service obligatoire, mais de différentes manières, selon la qualité du fief.

Celui que l'on appelait *vexillum* ou *feudum vexilli*, bannière, ou *fief banneret*, obligeait le possesseur non-seulement à servir à cheval, mais même à lever bannière; le chevalier était appelé *miles*.

Le fief de *haubert*, *feudum loricæ*, obligeait seulement le chevalier à servir avec une armure de fer.

Enfin, les fiefs appelés *feuda scutiferorum*, donnèrent leur nom aux *écuyers*, qui étaient armés d'un écu et d'un javelot; nous avons vu plus haut qu'on les appelait aussi *armigeri* ou *nobiles*, et en français *nobles*, *écuyers* ou *gentilshommes*.

Ces *écuyers* ou gentilshommes combattaient d'abord à pied; ensuite, lorsqu'on leur substitua les sergents que fournirent les communes, on mit les *écuyers* à cheval et on leur permit de porter des écus comme ceux des chevaliers; mais ceux-ci étaient les seuls qui pussent porter des éperons dorés.

Les *écuyers* ou possesseurs de simples fiefs avaient au-dessus d'eux les simples chevaliers, qu'on appelait aussi *bacheliers bannerets.*

Le titre de *noble* ou d'*écuyer* s'acquérait par la naissance ou par la possession d'un fief, lorsqu'il était parvenu à ce qu'on appelait alors la *tierce-foi*. Pour être autorisé à prendre le titre de *chevalier*, il fallait avoir été reconnu comme tel; pour devenir banneret, il était nécessaire d'avoir servi pendant quelque temps, d'abord en qualité d'*écuyer*, et ensuite de chevalier ou bachelier.

Les barons, les plus grands seigneurs, dit Viton de Saint-Allais, et même des princes du sang, se sont qualifiés *écuyers* dans leur jeune âge, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'ordre de chevalerie; ils étaient dans une subordination si grande à l'égard des chevaliers, qu'ils ne faisaient point de difficulté non-seulement de leur céder les places d'honneur en tous lieux, de ne point se couvrir en leur présence, de n'être point admis à leur table et de leur obéir, mais encore de porter leur écu ou bouclier. Cette grande subordination servait à les exciter d'un violent désir de se rendre dignes de la chevalerie, non-seulement par des actions de valeur et de bonne conduite, mais aussi par des preuves de vertu, qualité essentielle pour faire un parfait chevalier.

Les *écuyers* ne pouvaient sceller leurs actes comme les chevaliers, dont le sceau les représentait à cheval armés de toutes pièces. Dans le XIIIe et le XIVe siècle, on voit certains *écuyers* attendre, pour autoriser les actes de leur sceau d'être parvenus à la chevalerie.

L'*écuyer* ne pouvait porter d'éperons dorés ni d'habits de velours; mais il portait des éperons argentés et des habits de soie. Il ne recevait jamais la qualification de *messire*, ni sa femme celle de *madame;* celle-ci était appelée seulement *demoiselle* ou *damoiselle*, quand même elle aurait été princesse; mais dès que son mari était devenu chevalier, elle pouvait se qualifier *dame* ou *madame*, et lui-même *messire* ou *monseigneur*.

Il y avait des *écuyers* qui n'avaient pas assez de biens pour parvenir à la chevalerie; c'est ce qui obligeait souvent les rois à établir une pension en faveur de ceux qu'ils créaient chevaliers, quand ils n'avaient pas de quoi soutenir cette dignité.

Les *écuyers* ne jouissaient, en temps de guerre, que de la demi-paye des chevaliers, à l'exception des chevaliers bannerets; ces derniers, se trouvant seigneurs de bannière et en état de mener à la guerre leurs vassaux, parmi lesquels il y avait quelquefois des chevaliers, avaient la paye des chevaliers bacheliers.

Suivant une convention faite entre le roi Philippe de Valois et les nobles, en 1338, l'*écuyer* était au-dessus des sergents et arbalétriers; il était aussi distingué du simple noble ou gentilhomme qui servait à pied.

L'*écuyer*, qui avait un cheval de vingt-cinq livres, avait par jour vingt sols tournois, ainsi que le chevalier banneret.

Le simple chevalier avait dix sols tournois.

L'*écuyer* qui avait un cheval de quarante livres avait sept sols six deniers.

Le simple gentilhomme, *nobilis homo pedes*, armé d'une tunique, de jambières et du bassinet, avait deux sols, et, s'il était mieux armé, deux sols six deniers.

L'*écuyer* avec un cheval de vingt-cinq livres au plus, non couvert, avait partout sept sols tournois, excepté dans les sénéchaussées d'Auvergne et d'Aquitaine, où il n'avait que six sols six deniers tournois.

Le chevalier qui avait double bannière et l'*écuyer* avec bannière avaient par tout le royaume la solde ordinaire.

On voit, par ce détail, que la qualité d'*écuyer* n'était pas alors le terme usité pour désigner un noble; que c'était le terme *nobilis* ou *miles* pour celui qui était chevalier; que l'*écuyer* était un noble non encore élevé au grade de chevalier, mais qui combattait à cheval; qu'il y en avait de mieux montés les uns que les autres; que quelques-uns enfin portaient bannière, et qu'on les payait à proportion de leur état.

Du temps du roi Jean, les *écuyers* servaient en qualité d'hommes d'armes comme les chevaliers; il en est fait mention dans une ordonnance de ce prince, du 20 avril 1363.

L'*écuyer* avait son siége plus bas que le chevalier et se tenait un peu écarté en arrière.

Un *écuyer* qui aurait frappé un chevalier, si ce n'était en se défendant, était condamné à avoir le poing coupé.

Dès qu'un gentilhomme avait atteint l'âge de sept ans, on le retirait des mains des femmes pour le confier aux hommes. Une éducation mâle et robuste le préparait de bonne heure aux travaux de la guerre, dont la profession n'était pas distinguée de celle de la chevalerie. A défaut de l'éducation paternelle, une infinité de cours de princes et de hauts seigneurs offraient des écoles toujours ouvertes, où la jeune noblesse recevait les premières leçons du métier qu'elle devait embrasser.

Les premières places que l'on donnait à remplir aux jeunes gentilshommes qui sortaient de l'enfance étaient celles de pages, varlets ou damoiseaux. Les fonctions de ces pages étaient le service ordinaire des domestiques auprès de la personne de leurs maîtres ou maîtresses. Ils les accompagnaient à la chasse, dans leurs voyages, dans leurs visites ou promenades, faisaient leurs messages, les servaient à table et leur versaient à boire. On leur donnait des leçons sur les devoirs qu'il faut rendre aux dames et sur le respect dû au caractère de la chevalerie. C'était ordinairement des dames que les *écuyers* recevaient les premières notions de courtoisie et de galanterie; on les formait aussi à tous les exercices que réclamaient leur âge et leur naissance.

De l'état de page, le jeune gentilhomme passait à celui d'*écuyer;* il devait être âgé de quatorze ans pour parvenir à ce grade, qui lui était conféré en grande cérémonie religieuse. Le jeune gentilhomme nouvellement sorti hors de page était présenté à l'autel par son père ou par sa mère, qui, chacun un cierge à la main, allaient à l'offrande. Le prêtre célébrant prenait de dessus l'autel une épée avec sa ceinture sur laquelle il faisait plusieurs bénédictions, et l'attachait au côté du jeune candidat, déclaré seulement alors digne de la porter.

Il devait servir au moins sept ans en qualité d'*écuyer*, parce que l'âge fixé pour le grade de chevalier était vingt et un ans, à moins qu'une haute naissance ou de grandes actions le dispensassent de cette loi.

Les *écuyers* se divisaient en plusieurs classes, suivant les emplois auxquels ils étaient appliqués, savoir: l'*écuyer* du corps ou de la personne du maître; on l'appelait aussi l'*écuyer* d'honneur, l'*écuyer* de la chambre ou le chambellan; l'*écuyer* tranchant, l'*écuyer* d'écurie, l'*écuyer* d'échansonnerie, l'*écuyer* de paneterie, etc. C'était sur eux que les seigneurs se reposaient du soin de leur maison; ils servaient à table, découpaient les viandes, faisaient les honneurs aux étrangers qui venaient visiter leurs maîtres et les accompagnaient dans les chambres qu'ils leur avaient eux-mêmes préparées.

Ils avaient soin de dresser les chevaux à tous les usages de la guerre; ils tenaient les armes de leurs maîtres toujours propres et luisantes. Toutes les nuits un *écuyer* faisait la ronde dans les chambres et dans les cours du château.

Si le maître montait à cheval, les *écuyers* lui tenaient l'étrier; ils portaient son armure, l'aidaient à s'en revêtir, conduisaient en marche les chevaux de bataille, qu'ils donnaient à leurs maîtres lorsqu'il fallait combattre.

Ils restaient en arrière pour lui fournir des armes et le secourir le cas échéant; ils gardaient les prisonniers et s'assuraient enfin de tout ce qui pouvait contribuer au succès du combat dans lequel leurs maîtres se trouvaient engagés.

En temps de paix, pour ne point se laisser amollir par les douceurs de l'oisiveté, ils s'occupaient de tout ce qui pouvait les exercer à la fatigue et les rendre plus aptes par là à la carrière militaire, paraissaient dans les tournois, allaient souvent à la chasse, faisaient de longues courses à cheval, et tâchaient, par toutes sortes d'exercices, de mériter un jour l'honneur d'être reçus chevaliers. Guy Coquille, en parlant des *écuyers*, dit: « *Ecuyers* naissent, chevaliers se font par faits d'armes. »

Comme anciennement les nobles ou gentilshommes portaient presque tous les armes, et que la plupart d'entre eux faisaient le service d'*écuyer* ou en avaient le rang, ils prenaient communément tous le titre d'*écuyer*, de sorte que ce terme, peu à peu, fut regardé comme synonyme de noble ou de gentilhomme, et qu'il est enfin devenu le titre propre que les nobles ajoutaient à leurs noms et surnoms pour désigner leur qualité de noble. Il n'y a cependant guère plus de trois siècles que la qualité d'*écuyer* a prévalu sur celle de noble; et l'ordonnance de Blois, de l'année 1579, est la première qui ait fait mention de la qualité d'*écuyer* comme titre de noblesse. Depuis cette époque, le titre de *noble homme*, loin d'annoncer une noblesse véritable dans celui qui le prenait, dénotait au contraire qu'il était roturier. Cependant on aurait tort si l'on prenait cela pour un principe général et définitif, car il y a des provinces, comme la Normandie, la Provence et le Dauphiné où les véritables nobles n'ont, pour la plupart du temps, que la qualification de *nobilis* ou de *noble homme*.

La noblesse qui s'acquiert par les grandes charges ou offices, et surtout par le service dans les cours souveraines, ne conférait point, dans l'origine, la qualité d'*écuyer*. Les présidents et conseillers de cours souveraines ne prenaient d'abord d'autre titre que celui de *maître*. Les hommes d'armes ou gendarmes, qui étaient tous nobles nécessairement, étaient appelés *maîtres:* on disait *tant de maîtres*, pour signifier *tant de nobles* ou *cavaliers*. Plus tard, les gens de robe et autres officiers qui jouissaient du privilége de noblesse attaché à leurs fonctions prirent les mêmes titres que la noblesse d'épée; il y eut des présidents de parlement qui furent faits *chevaliers ès lois*, et depuis ce temps tous les présidents ont pris la qualité de *messire* ou celle de *chevalier*.

L'article 25 de l'édit de 1600 défendait à tous de prendre le titre d'*écuyer* et de s'inscrire au corps de la noblesse, s'ils n'étaient issus d'un aïeul et d'un père ayant fait profession des armes ou servi le public en quelques charges honorables qui, par les lois et les mœurs du royaume, pouvaient donner commencement de noblesse à la postérité, sans avoir fait jamais aucun acte vil ni dérogeant à ladite qualité.

La déclaration du mois de janvier 1624 poussa les choses encore plus loin, car l'art. 2 défendait à toutes personnes de prendre la qualité d'*écuyer* et de porter armoiries timbrées, à peine de deux mille livres d'amende, si elles n'étaient de maison et d'extraction nobles. La déclaration du 30 mai 1702 ordonna une recherche de ceux qui avaient usurpé les titres de chevalier ou d'*écuyer*.

Il n'était pas permis non plus aux *écuyers* de prendre des titres plus relevés que ceux qui leur appartenaient; ainsi, par un arrêt du 13 août 1633, rapporté au journal des audiences, faisant droit sur les conclusions du procureur général, il était défendu à tous gentilshommes de prendre la qualité de *messire* ou de *chevalier*, sinon en vertu de bons et de légitimes titres; et à ceux qui n'étaient point gentilshommes, de prendre la qualité d'*écuyer*, ni de timbrer leurs armes, le tout à peine de quinze cents livres d'amende.

Malgré tant de sages règlements, il n'en existait pas moins beaucoup d'abus, même de la part des nobles, qui, au lieu de se contenter du titre d'*écuyer*, usurpaient ceux de *messire* ou de *chevalier*.

Ce n'était pas un acte de dérogeance que d'avoir omis de prendre la qualité d'*écuyer* dans quelques actes; mais si celui qui voulait prouver sa noblesse n'avait pas de titres constitutifs de ce droit, et que la plupart des actes rapportés ne fissent pas mention de la qualité d'*écuyer* prise par lui, on le présumait roturier, parce que les nobles étaient ordinairement assez jaloux de cette qualité pour ne pas la négliger.

Il y avait certains emplois dans le service militaire et quelques charges qui donnaient le titre d'*écuyer*, sans attribuer à celui qui le portait une noblesse héréditaire et transmissible; la déclaration de 1651 et l'arrêt du grand conseil disaient que les gardes du corps du roi pouvaient se qualifier *écuyers;* les commissaires et contrôleurs des guerres et quelques autres officiers prenaient aussi le titre d'*écuyer*.

— *Grand écuyer de France.* V. GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE.

— *Ecuyer commandant la grande écurie du roi.* Cette charge consistait à commander, en l'absence du grand *écuyer* de France, la grande écurie et tous les officiers qui en dépendaient; cet officier prêtait serment de fidélité entre les mains du grand *écuyer*. Il avait le droit de se servir des pages de la grande écurie, de faire porter la livrée du roi à ses domestiques, et d'avoir son logement à la grande écurie. Indépendamment de l'*écuyer* commandant, il y avait trois *écuyers* ordinaires de la grande écurie, cinq *écuyers* de cérémonie et trois cavalcadours.

— *Premier écuyer du roi.* La charge de *premier écuyer* du roi est très-ancienne; par les titres de la chambre des comptes, principalement par les comptes des trésoriers des écuries, on voit qu'il y a eu distinctement une petite écurie du roi. Cette charge était, depuis le 20 janvier 1645, dans la maison de Beringhen, originaire des Pays-Bas; elle fut ensuite possédée par Henri Camille, marquis de Beringhen, qui prêta serment entre les mains de Sa Majesté le 7 février 1724.

Voici quelles étaient les fonctions et prérogatives attachées à cette dignité.

Le *premier écuyer* commande la petite écurie du roi, c'est-à-dire les chevaux dont Sa Majesté se sert le plus ordinairement, les carrosses, les calèches, les chaises à porteur; il commande aux pages et valets de pied attachés au service de la petite écurie, desquels il a droit de se servir, comme aussi des carrosses et chaises du roi.

Une des principales fonctions du *premier écuyer* est de donner la main à Sa Majesté, si elle a besoin d'aide pour monter en carrosse ou en chaise, et quand le roi est à cheval, de partager la croupe du cheval de Sa Majesté avec le capitaine des gardes, ayant le côté gauche, qui est celui du montoir.

C'est le *premier écuyer*, lorsqu'il se fait quelque détachement de la petite écurie pour aller à la frontière conduire ou chercher un prince ou une princesse, qui présente au roi l'*écuyer* ordinaire de Sa Majesté ou un *écuyer* de quartier pour être commandant de ce détachement.

Dans les occasions où le roi fait monter quelqu'un dans son carrosse, il fait l'honneur au *premier écuyer* de lui donner place.

Le *premier écuyer* a place au lit de justice, conjointement avec le capitaine des gardes du corps et le capitaine des Cent-Suisses, qui le précèdent, sur un banc particulier au-dessus des pairs ecclésiastiques. Cela s'est pratiqué ainsi, le roi séant en son lit de justice, le 12 septembre 1715 et le 22 février 1763.

Sous le *premier écuyer* sont un *écuyer* ordinaire, commandant la petite écurie, deux autres *écuyers* ordinaires, des *écuyers cavalcadours* et vingt *écuyers* en charge, qui servent pour la personne du roi par quartier. Il ne faut pas confondre les *écuyers* du roi avec ceux dont il est parlé du temps de Charles VI sous le nom d'*écuyers* du corps du roi, car ceux-ci formaient une garde à cheval composée d'*écuyers*, c'est-à-dire de gentilshommes, qu'on appelait à cette époque *écuyers* du corps.

Les *écuyers* du roi ont seuls les fonctions

du grand et du premier *écuyer*, en leur absence, pour le service de la main.

Les *écuyers* du roi servent par quartier et prêtent serment de fidélité entre les mains du grand maître de la maison du roi. L'*écuyer* doit se trouver au lever et au coucher du roi pour savoir si Sa Majesté monte à cheval. Si le roi va à la chasse et prend ses bottes, l'*écuyer* doit lui mettre ses éperons, comme aussi les lui ôter. Si le roi monte à cheval ou en carrosse, l'*écuyer* le suit à cheval. Pendant la journée, les *écuyers* suivent et entrent partout où le roi est, excepté le temps où le roi tiendrait conseil ou souhaiterait d'être seul; alors l'*écuyer* se tient dans le lieu le plus prochain de celui où est le roi. L'*écuyer* suit toujours immédiatement le cheval ou le carrosse de Sa Majesté. Le roi venant à tomber, l'*écuyer* le soutient ou le relève; il doit donner son cheval, si celui de Sa Majesté est blessé, soit à la chasse, soit à la guerre.

En l'absence du premier *écuyer*, l'*écuyer* du jour partage la croupe du cheval que le roi monte avec l'officier des gardes, mais il prend le côté gauche, qui est celui du montoir. Dans un détroit, dans un défilé, il suit immédiatement le roi, parce qu'en cette rencontre et à cause du service l'officier des gardes le laisse passer avant lui. Le roi passant sur un pont étroit, l'*écuyer* met pied à terre et vient tenir l'étrier de Sa Majesté, de crainte que le cheval du roi ne bronche ou ne fasse quelque faux pas. Si le grand ou le premier *écuyer* suivait le roi, il tiendrait l'étrier de droite, et l'*écuyer* de quartier ou de jour, celui de gauche. Sitôt que le roi a mis ses éperons, s'il ne ceint pas l'épée, l'*écuyer* de jour la prend sous sa garde. Si de dessus son cheval, le roi laisse tomber un objet quelconque, c'est à l'*écuyer* à le ramasser et à le lui mettre en main. A l'armée, l'*écuyer* du roi sert d'aide de camp à Sa Majesté; un jour de bataille, c'est à l'*écuyer* à mettre au roi sa cuirasse et ses autres armes.

Premier écuyer tranchant. Il exerce, ainsi que le grand panetier et le grand échanson, aux grands repas de cérémonie, comme ceux que l'on donne lors du sacre du roi ou à l'occasion d'une entrée du roi ou de la reine.

Le service ordinaire du roi se compose de douze gentilshommes panetiers, de douze gentilshommes échansons et de douze autres appelés *écuyers tranchants*.

On voit dans une ordonnance de Philippe le Bel, de 1306, que le premier valet tranchant, que nous appellerions aujourd'hui *premier écuyer tranchant*, avait la garde de l'étendard royal, et qu'il devait, dans cette fonction, marcher à l'armée « le plus prochain derrière le roi, portant son pannon, qui doit aller çà et là partout où le roi ira, afin que chacun connaisse où le roi est. »

Ces deux charges étaient possédées par la même personne sous Charles VII et sous Charles VIII, et il en a été presque toujours ainsi depuis. C'était sous cet étendard royal, nommé *cornette blanche*, que combattaient les officiers commensaux du roi, les seigneurs et gentilshommes de sa maison et les gentilshommes volontaires.

Les marques de la dignité de grand *écuyer tranchant* sont un couteau et une fourchette passés en sautoir, les manches terminés en couronne royale.

— *Ecuyer-bouche.* Lorsque le roi mangeait à son grand couvert en grande cérémonie, l'*écuyer-bouche* devait porter les plats en arrivant, sur une table dressée à un des coins de la salle, du côté de la porte, pour les présenter proprement aux gentilshommes servants qui se tenaient près de la table du roi. Ceux-ci faisaient faire l'essai de chaque plat à chacun des officiers de la bouche.

— *Ecuyers de la maison et de l'écurie du roi.* Par édit d'Henri III, du mois de mai 1579, les gentilshommes servants de la maison du roi et les *écuyers* d'écurie devaient être nobles de race; dans la suite, on exigea que les *écuyers* de la maison du roi, de celle de la reine, de celle de Monsieur et de M. le comte d'Artois fissent preuve de deux cents ans de noblesse.

Les *écuyers* de la maison d'Orléans et de la maison de Condé devaient aussi faire preuve de noblesse.

La plupart des charges dont nous venons de parler, abolies par la Révolution, rétablies sous le premier Empire et sous la Restauration, avaient disparu sous le règne de Louis-Philippe. Le nouvel Empire en a ressuscité quelques-unes: *grand écuyer*, *premier écuyer*, sept simples *écuyers*.

ÉCUYÈRE s. f. (é-kui-iè-re — fém. du mot *écuyer*). Manég. Dame qui monte à cheval: *Votre femme est une excellente* ÉCUYÈRE. ‖ Femme qui fait des exercices d'équitation dans un spectacle public: *Les* ÉCUYÈRES *de l'Hippodrome, du cirque de Franconi.*

L'Hippodrome les voit, fougueuses *écuyères*,
Bondir en déployant leurs grâces cavalières.
ANCELOT.

— *Bottes à l'écuyère*, Grandes bottes dont on se sert pour monter à cheval, particulièrement pour les exercices du manége et de la cavalerie: *Le lendemain, à midi, le marquis mit son habit vert, sa perruque la plus blonde, des gants et une culotte de peau de daim, des demi-*BOTTES À L'ÉCUYÈRE *armées de courts éperons d'argent en cou de cygne.* (G. Sand.)

—**Encycl.** Aux fêtes publiques et dans certaines foires, vous avez vu cette tente rapiécée, dont le tableau, délayé par les pluies, ne présente plus que des vestiges de figures incompréhensibles. Une plantureuse créature en jupe et en maillot, tout à fait taillée d'après le signalement de la Liberté, donné après Juillet par Auguste Barbier, affirme, entre deux bouts de suif, que les exercices de l'intérieur seront conformes aux peintures de la porte; exercices de haute voltige, s'il vous plaît, et de grande école. Cette forte femme « aux puissantes mamelles, à la voix rauque, » c'est la mère de toute cette dynastie de gars solides et de vestales à maillot rose, ou, si vous l'aimez mieux, d'écuyers et d'*écuyères* qui composent la troupe équestre du « Nouveau Cirque Olympique, » où pour trois sous (on ne paye qu'en sortant) vous allez pénétrer. Elle-même fut en son temps *écuyère;* elle eut ses joies, ses triomphes, et, debout sur des chevaux lancés à fond de train, nulle ne crevait plus intrépidement un cerceau de papier; nulle ne s'écriait plus hardiment *hop! hop!* en assénant un bon coup de cravache à sa jument fuyant ventre à terre dans l'arène. Mais l'âge est venu; l'embonpoint s'est jeté en travers d'une si glorieuse carrière: ne pouvant plus être *écuyère*, elle s'est mise à dresser des *écuyères*, ses propres enfants, pendant que son mari, un Franconi incompris, a, de son côté, initié ses fils à tous les secrets d'un art aussi dangereux, hélas! que peu considéré.

Ils sont là, les uns et les autres, forts, agiles et souples, posés comme des statues, chaque fille et chaque garçon avec sa franche nature de jeune animal, tandis que la caisse gronde, que les cymbales frémissent, que l'ophicléide ronfle, que les giffles volent! v'lan! v'lan! sur la joue du pitre qui encaisse par-dessus le marché dans sa sébile un coup de pied par-ci, un coup de pied par-là, et va se cogner le pif à tous les coins en se frottant le ventre. Cependant « le bourgeois » s'avance et la baguette à la main donne un résumé superlificocantieux de la rrreprrrésentation qui va avoir lieu. Il vante les exercices étonnants de chaque *écuyer* et s'arrête avec une complaisance calculée sur les mérites des *écuyères*. Celles-ci ne bronchent pas. Les cheveux noirs retenus par un bandeau de satin bleu flottant sur des épaules olivâtres et nues, vêtues d'une tunique blanche à bordure dorée, d'un corselet de velours à paillettes, la jambe strictement enclose dans un tricot qui dit toute la vérité, les pieds dans des chaussons de satin éraillés, elles écoutent immobiles, les regards perdus au loin, au delà de cette foule bigarrée qui gratis se livre à la muette concupiscence des yeux. Tout à coup le paillasse saisit le porte-voix, les trombones éclatent, les tambours crèvent leur peau et les cymbales font rage; de vingt poitrines à la fois s'échappe le prix des places; nos statues s'agitent comme des possédées et les belles filles tordent leurs lèvres de carmin pour crier, les doigts en l'air: « A trois sous! trois sous, par personne! Suivez le monde! Au manége! au manége! à trrrois sous! à trrrois sous!... Dix centimes seulement pour messieurs les militaires! »

Mais tout le monde est entré. Ces messieurs les *écuyers* disparaissent derrière le rideau du fond, qui, en se soulevant, montre le trapèze, la corde roide et l'arène couverte de sable fin. Ces demoiselles les *écuyères* s'éclipsent à leur tour; vous ne les reverrez plus que des drapeaux à la main, passant, aux sons d'une musique militaire, à travers les cerceaux que les clowns tiennent en l'air, et retombant avec grâce sur le cheval lancé au grandissime galop, applaudies, sans claqueurs, par tout un peuple, le vrai peuple, les ouvriers, les paysans et les soldats. Cette admirable agilité, cette grâce constante dans un constant péril paraissaient à Balzac le plus beau triomphe d'une femme, qu'elle fût une artiste nomade courant la France ou bien un sujet vanté et célébré du Cirque. La Cinti et la Malibran, la Grisi et la Taglioni, la Pasta et l'Essler, tout ce qui règne ou régna sur les planches ne lui semblait pas digne de délier les cothurnes de l'*écuyère*, qui sait descendre et remonter sur un cheval au galop, qui se glisse dessous à gauche pour remonter à droite, qui voltige comme un feu follet blanc autour de l'animal le plus fougueux, qui peut se tenir sur la pointe d'un seul pied et tomber assise les pieds pendants sur le dos de ce cheval toujours au galop, et qui, enfin, debout sur le coursier sans bride, tricote des bas, casse des œufs ou fricasse une omelette, à la profonde admiration des spectateurs.

L'*écuyère* que Balzac met en scène dans la *Fausse maîtresse* s'appelle Malaga, un nom de guerre porté jadis par une célèbre funambule du boulevard. Il fait d'elle un portrait qui peut s'appliquer à la plupart de ces amazones, presque toutes enfants sans famille, enfants trouvés, volés quelquefois, et qui, venues on ne sait d'où, s'en vont, belles d'un jour, on ne sait où. Ce portrait est en même temps un tableau de mœurs: « A la parade, jadis cette délicieuse Colombine portait des chaises sur le bout de son nez, le plus joli nez grec que j'aie vu. Malaga, madame, est l'adresse en personne. D'une force herculéenne, elle n'a besoin que de son poing mignon ou de son petit pied pour se débarrasser de trois ou quatre hommes. C'est enfin la déesse de la gymnastique... Insouciante comme une bohême, elle dit tout ce qui lui passe par la tête, elle se soucie de l'avenir comme vous pouvez vous soucier des sous que vous jetez à un pauvre, et il lui échappe des choses sublimes. Jamais on ne lui prouvera qu'un vieux diplomate est un beau jeune homme, et un million ne la ferait pas changer d'avis. Son amour est pour un homme une flatterie perpétuelle. D'une santé vraiment insolente, ses dents sont trente-deux perles d'un orient délicieux enchâssées dans un corail. Son mufle, elle appelle ainsi le bas de sa figure, a, selon l'expression de Shakspeare, la verdeur, la saveur d'un museau de génisse. Et ça donne de cruels chagrins. Elle estime de beaux hommes, des hommes forts, des Adolphe, des Auguste, des Alexandre, des bateleurs et des paillasses. Son instructeur, un affreux Cassandre, la rouait de coups, et il en a fallu des millions pour lui donner sa souplesse, sa grâce, son intrépidité... Elle m'aime... vous allez rire... uniquement parce que je suis Polonais! Elle voit toujours les Polonais, d'après la gravure de Poniatowski, sautant dans l'Elster; car, pour toute la France l'Elster, où il est impossible de se noyer, est un fleuve impétueux qui a englouti Poniatowski. — Mais où l'avez-vous vue? — A Saint-Cloud, au mois de septembre dernier, le jour de la fête. Elle était dans le coin de l'échafaud couvert de toiles où se font les parades. Ses camarades, tous en costumes polonais, donnaient un effroyable charivari. Je l'ai aperçue muette, silencieuse, et j'ai cru deviner des pensées de mélancolie chez elle. N'y avait-il pas de quoi pour une fille de vingt ans? Voilà ce qui m'a touché. »

On devine aisément ce que doit être non pas l'avenir (hélas! en ont-elles un?) mais le présent de ces pauvres et intrépides insouciantes; après s'être exposées vingt fois par jour à se rompre les os, elles ont à peine gagné leur nourriture, et chaque matin il leur faut savonner, étendre et repasser le costume dont les parera le soir un palefrenier chargé des fonctions d'*habilleuse*. Il en est qui épousent... devant la nature représentée par un lampion... un hercule ou un jocrisse, et qui font souche de saltimbanques; au troisième ou au quatrième enfant, madame l'Hercule ou madame Jocrisse prend sa jument par la tête, lui baise les naseaux, et dit adieu tout en pleurant à la brave et bonne bête, le seul ami qui ne l'ait jamais battue, toujours si docile à son signal et qui dans la simple intonation d'un *hop! hop!* saisissait un ordre ou une prière. C'en est fait, la famille, homme, femme, enfants, va désormais travailler à ses risques et périls et pour son propre compte. On va courir les foires l'été et les rues l'hiver. L'hercule lèvera à bras tendus des poids énormes et les enfants feront la colonne vivante ou danseront sur la corde, pendant que la femme, aussi court-vêtue qu'autrefois, mais dodue à crever le maillot, fera *rrrouler* la musique, déclamera le boniment et poussera à la recette. Si c'est à un jocrisse qu'elle a donné son amour, il y a cent à parier qu'elle sera douée de la *double vue* pour le restant de ses jours; elle dévoilera, dès lors, d'une voix de sibylle enrhumée, le présent et l'avenir; aux jeunes gens, elle dira le numéro exact qu'ils auront à la conscription; aux jeunes filles si elles se marieront dans l'année et si celui qu'elles épouseront sera blond ou brun; aux hommes mariés si leurs femmes sont fidèles, et aux femmes si leurs maris ne les trompent pas avec leurs servantes *ou n'importe qu'est-ce;* les garçons bouchers apprendront d'elles qu'un héritage les attend sous peu de jours, mais ils doivent prendre patience, attendu qu'une femme brune cherche à leur causer beaucoup de désagréments; les nourrices et les bonnes d'enfants seront informées qu'il y a dans la gendarmerie à cheval ou dans les cuirassiers un homme de six pieds six pouces qui n'attend plus que le moment de se déclarer.

Voilà pour les moins malheureuses, car il en est dont le mari se brise un membre ou se tue en pleine vigueur et en plein talent. Ces dernières sont le plus souvent réduites à la mendicité ou à quelque chose de pire encore. D'autres finissent elles-mêmes par être précipitées comme des masses inertes dans l'arène, on les emporte et le spectacle continue. Succombent-elles, la salle de dissection les attend; mais si elles survivent?... Si l'hôpital les renvoie écloppées?... Quand la chute les a bien déformées, tant mieux, car elles ont au moins la chance de trouver quelque affreux gredin qui saisira l'occasion de vivre d'elles en les montrant de ville en ville et de village en village, et qui un jour ou l'autre les déposera au bord d'un fossé et passera outre. Les mieux partagées, les plus *chanceuses*, sont celles qui d'un bond arrivent sur une scène de premier ordre. Les unes, il est vrai, se contentent de doubler l'été *l'écuyère* en renom et d'entrer l'hiver comme comparses au boulevard; elles logent au sixième étage, font sécher leur linge sur des cordes, ont un maigre amant ou un mari plus maigre encore. Les autres, plus en vue, mieux appointées d'ailleurs, logent dans le velours et la soie. Plusieurs sont fort honnêtes et sont des femmes fidèles, des mères dévouées; mais la plupart mènent la vie à grandes guides, soit dit sans jeu de mots. Leur existence est celle de toutes ces belles impures qui croquent si lestement les plus beaux héritages. On en voit aussi qui épousent des notaires de province par l'entremise des agents matrimoniaux; ce sont les raisonnables, les économes; dès qu'elles se sentent mûres, elles jettent la cravache aux orties, prennent une mise décente et cherchent dans leurs souvenirs si elles n'ont pas quelque part une mère quelconque et, s'il est possible, un père, et puis un beau jour ces étoiles du monde artistique et du monde galant disparaissent de l'horizon parisien. Nul, pas même leur dernier amant, ne sait ce qu'elles sont devenues. Comme les perroquets, elles se cachent pour vieillir et pour mourir, et si, dix ans plus tard, elles s'avisaient d'entreprendre la course des haies, on ne trouverait pas de cheval capable de porter le poids d'une dame de charité aussi pourvue d'embonpoint que de considération distinguée. Ce n'est plus Amanda, que les *noceurs* appelaient la *Rigoleuse*, ce n'est plus Azélina, dite la *Boulotte*, c'est Mme Bezuchet ou Mme Verdouillard, gros comme le poing. Elle est la légitime épouse d'un adjoint, rend le pain bénit et se confesse au plus jeune vicaire; ce dernier lui rappelle vaguement ce scélérat de petit vicomte qu'elle aima tout un mois presque autant que sa jument Caprice, et qui trime à l'heure présente dans un obscur emploi d'expéditionnaire pour avoir trop de fois rempli de champagne la baignoire de la future Verdouillard. Toutes ne se marient pas aussi avantageusement; pour la plupart l'argent compte peu; elles n'en sont friandes que pour mieux le jeter par toutes les fenêtres; l'or, entre leurs jolis doigts, a des reflets si vertigineux, que plus il y glisse vite pour rouler à terre où le ramassent des nuées d'oiseaux de proie, plus elles sont joyeuses et fières. Celles-ci vont tout droit à la borne. Marchandes de sucre d'orge et de coco ou balayeuses, voilà le sort qui les attend, ces vierges folles, si l'on ne veut pas d'elles comme ouvreuses de loges.

De notre temps quelques *écuyères* ont fait beaucoup parler d'elles: nous rappellerons entre autres la fameuse Céleste Mogador, qui eut, vers 1846, un grand succès de curiosité à l'Hippodrome, où sous son corsage orange elle exécutait à ravir la course des haies. Après une jeunesse orageuse, elle épousa, en 1853, le comte de Chabrillan, dont le second Empire fit un consul de France à Melbourne (Australie), où il est mort. Mme de Chabrillan, qui a publié ses *Mémoires*, s'est faite ensuite romancière, auteur dramatique, directrice de théâtre. Nous citerons aussi miss Adah Menken, cette belle Américaine qui, dans la course dite de Mazeppa, amena tout Paris à la Gaîté en 1866; *écuyère* en même temps que danseuse, tragédienne, poëte, elle mourut en pleine jeunesse et en pleine beauté à Paris, en 1867. Parmi celles qui, à diverses époques, ont eu ou ont encore de la réputation, il faut distinguer Mmes Minette Franconi, Mlles Lucie et Antoinette, Mlle Caroline Loyo, Mme Loyal, Mlle Clara Rach, Mlle Monfroy, Mlle Thérèse Vidal, Mlle Lehmann, Mme Pauline, dont les travaux équestres ont eu pour théâtres le Cirque et l'Hippodrome. Londres nous offre aussi ses célébrités: Eliza Adams, Palmyre Annato, Emmelina Lambert et Mathilde Monet, deux Françaises égarées sur les bords de la Tamise.

Partageant l'avis de Balzac, M. Théophile Gautier, dans ses feuilletons dramatiques, a maintes fois montré qu'il préférait les *écuyères* du Cirque aux danseuses de l'Opéra. Il s'est souvent extasié sur leur agilité, leur courage, leur vigueur, s'élevant seulement contre le maillot auquel on les condamne: les jambes, selon lui, ne sont pas plus indécentes que les bras. Les femmes du monde les plus vertueuses, les actrices les plus pudiques, ne se font aucun scrupule de paraître les bras nus, si elles les ont beaux; l'idée de les recouvrir de filoselle ou de soie n'est venue à personne. Il n'est pas plus nécessaire de mettre des pantalons que des manches.

« Lorsque, s'écriait-il en pleine République (mai 1848), lorsque l'on campe une jeune femme demi-nue à cheval sur une peau de panthère, c'est pour faire naître une sensation de beauté et de hardiesse: un être frêle et joli domptant une bête fougueuse d'une manière toute virile est un spectacle intéressant par lui-même; et si vous joignez une jambe d'une belle ligne, une belle cheville, un genou poli, vous ajoutez à l'amusement de l'exercice une valeur plastique et sculpturale. Un tricot d'un rose plus ou moins vif trahit l'art sans servir la morale; pour notre part, nous aimerions mieux des tuniques plus opaques, — la gaze était peu connue des Amazones, — et... pas de *maillot*. Tout doit être vrai sous une République; d'ailleurs, la chair, esclave et sacrifiée depuis dix-huit cents ans par l'esprit, ce dominateur aristocrate, a bien le droit, enfin, de se montrer à la lumière pure du jour. »

Après ce désir de poëte amoureux de la beauté humaine, après les sensualités du romancier épris de la sauvage Malaga, il nous paraît curieux de donner ici la lettre que le rigide Proudhon écrivait, le 13 juillet 1856, à une ancienne *écuyère* de l'Hippodrome, qui lui demandait, après un souper triste sans doute, des conseils pour rentrer dans la vie honnête. Ce document est assez rare et assez curieux pour que nous n'en retranchions rien.

« Madame,

» Je ne sais trop que penser de votre originale épître. Est-ce un accès de gaieté folle qui vous a suggéré l'idée de tenter la sagesse d'un pauvre père de famille fort au-dessous de sa réputation, ou bien une de ces lassitudes insurmontables qui forment la compensation amère des enivrements de votre état? Au ton moitié désolé, moitié ironique de votre lettre, je ne sais vraiment que juger, et je connais trop peu le monde où vous avez vécu

pour savoir ce qui peut passer par la cervelle d'une ancienne *écuyère* de l'Hippodrome.

» Dans cette incertitude, je prends le parti, madame, de faire comme vous; je répondrai à vos questions comme si elles étaient sérieuses, et je lâcherai un peu la bride à ma plume, comme si vous aviez plus envie de rire que de vous convertir.

» Posons-nous d'abord quelques principes.

» Vous ne croyez, dites-vous, pas plus à la vertu des hommes qu'à la vertu des femmes.

» Je ne m'en étonne point d'après la vie que vous avez menée. Mais, trêve de misanthropie aussi bien que de rigorisme! Il en est de la vertu, madame, comme de la santé; la vertu n'est même, à mon avis, que la santé du cœur, comme la santé est la vertu du corps. Combien pensez-vous qu'il y ait, sur cent individus pris au hasard, de sujets parfaitement sains? Pas cinq, peut-être pas trois; et la preuve, c'est qu'il y a fort peu de gens qui meurent de vieillesse après avoir passé leur existence sans maladie. *L'insanité* de corps, telle est donc aujourd'hui la condition commune de l'humanité, malgré les 100,000 conscrits soi-disant sains que prennent chaque année nos conseils de révision, malgré cette multitude de jolies femmes qui remplissent nos villes et nos campagnes.

» Eh bien, madame, cette rareté de santés parfaites vous fait-elle déclamer contre la santé? Prétendez-vous que la maladie est notre état naturel et normal? Soupçonnerez-vous le petit nombre de ceux qui se portent bien d'être des hypocrites, et concluez-vous qu'il faut s'abandonner aux hasards du chaud, du froid, de l'humide et d'une alimentation désordonnée?

» Non, certes; quelque chose nous dit, au contraire, que la santé est la loi des êtres vivants; que c'est elle qui fait le fonds de notre vie; que, quand on l'a perdue, il faut y revenir ou se laisser niaisement mourir d'inertie et d'inanition.

» Il en est ainsi de la vertu: elle est un peu partout, elle n'est entière presque nulle part. Je ne sais, madame, qui vous a façonné vos idées sur la vertu; il faut que vous les ayez reçues, jeune fille, dans quelque couvent. Mais de même qu'il y a encore en vous de la vie et de la santé, de la vigueur même (et votre lettre en déborde): de même, j'ose en jurer, il y a en vous de la vertu: le chagrin seul, le dépit de vos faiblesses, l'humiliation de vos mécomptes vous empêchent de l'apercevoir.

» Laissons de côté les Agnès et les Madeleine, ces types de l'innocence et du repentir; il y a en vous de la vertu, vous dis-je, et j'ai une excellente raison pour l'affirmer: c'est votre propre témoignage, c'est votre désir profond d'avoir encore plus de vertu, comme un convalescent qui aspire à une santé parfaite.

» Ce premier principe ne vous paraîtra pas trop désespérant, je pense; en voici un autre sur lequel j'appelle également votre attention.

» C'est un fait que les bêtes, je ne fais pas de comparaison, soyez tranquille, que les bêtes, dis-je, ne connaissent pas l'ennui, ni le dégoût, ni la satiété, ni le désespoir, ni aucune de ces maladies morales qui suivent la perte de la santé morale, c'est-à-dire, si vous me permettez actuellement d'employer le mot, de la vertu.

» La raison en est que les bêtes, infiniment moins passionnées que les hommes, obéissant à l'instinct et à ses lois inflexibles, ne sont pas, pour ainsi dire, exposées à perdre cet équilibre, cette santé de l'âme sans laquelle nous autres hommes ne pouvons vivre. De ce côté, l'existence des animaux est protégée par leur animalité même; je ne dis pas que ce soient de pures machines, mais je dis, au sens moral, au point de vue de cette vie supérieure qui nous caractérise, qu'ils n'ont véritablement pas d'âme.

» Où veux-je en venir avec cette observation d'histoire naturelle? Le voici: la nature est pleine d'analogies; à l'exemple des bêtes, les personnes occupées de choses sérieuses, triviales même, car ce que le commun des hommes appelle sérieux n'est pour les artistes que trivial; ces personnes-là, dis-je, laboureurs, artisans, savants, fonctionnaires, etc., etc., ne connaissent pas l'ennui, ou, du moins, le connaissent fort peu. Elles ne l'éprouvent, et avec lui le dégoût, la satiété, l'abattement, tous ces symptômes qui caractérisent chez un homme une corruption avancée, que lorsqu'il leur arrive de sortir de leurs occupations, de se livrer à l'oisiveté, au plaisir, à la débauche.

» Ces personnes-là sont-elles des bêtes, et vous, madame, et vos compagnes du théâtre de l'Hippodrome, et les fainéants qui *nocent* la vie avec vous, seriez-vous par hasard les créatures nobles, privilégiées, les rois et les reines de la création?...

» Je vous défie de me répondre affirmativement: vous pressentez quelle pourrait être ma réplique.

» Ainsi, voilà qui est établi: les gens de travail, d'étude, d'affaires, les âmes qui luttent, enfin, sont peu ou point sujettes à l'ennui et aux vices qui l'engendrent; au contraire, les gens qui jouent, qui s'amusent, qui flânent, qui batifolent, qui font l'amour, qui rêvent, qui *vivent*, qui mangent, qui dansent et qui chantent; les poëtes, les artistes, toute la bohême littéraire, je dirai même les gens d'Eglise et jusqu'aux trappistes, tout ce monde prétendu supérieur est livré irrémissiblement à la débauche, au dégoût, à la honte, pire que la mort.

» Encore un peu de patience, madame, je vais conclure.

» Je trouve dans votre lettre une phrase curieuse et qui vous peint tout entière: « Issue d'une famille honorable, j'aurais pu, » comme bien d'autres, épouser un brave » homme de bourgeois, avoir des enfants, etc. » Mais, bah! j'ai redouté les ennuis d'une » existence aussi peu accidentée, et je me » suis lancée à corps perdu dans les hasards » d'une existence au jour le jour! »

» Vous avez fait là, madame, une énorme sottise; mais comme il n'y a pas tout à fait de votre faute, le mal n'est pas non plus tout à fait sans remède.

» Toutes vos déceptions ont leur cause première dans un noble sentiment de la dignité humaine, sentiment qui doit vous réconcilier avec vous-même et vous rendre le courage. Vous avez au plus haut degré la conscience de la liberté et l'horreur de cette monotonie, de cette servitude que nous impose la nature, et qui se résume dans ce mot: le *travail*. Ici, madame, croyez-le, je ne fais pas d'ironie. Je vous blâme d'avoir méconnu la loi du travail, qui vous aurait retenue dans la voie de votre père; mais je vous loue d'avoir compris, quoique d'une manière confuse, que l'homme, tout en subissant la loi du travail, doit combattre sans cesse les trivialités de l'existence. Votre malheur a été de séparer par la pensée ces deux choses: *travail* et *liberté*, *travail* et *art*, *travail* et *amour*. Vous vous êtes dit: Je laisserai de côté cette servitude laborieuse et toute cette trivialité, tout ce convenu de la vie commune, et je me consacrerai exclusivement à la liberté, à l'art, à l'amour, et vous êtes devenue une femme libre, artiste, amoureuse, un être fantaisiste et passionné, poussant la fantaisie et la passion jusqu'à l'épuisement...

» Le résultat vous est connu. En ne suivant que le beau et l'idéal, vous êtes arrivée au grossier et à l'ignoble; de personne libre que vous étiez, vous vous êtes faite esclave, et les jouissances de la vanité, et celles de l'art, et celles de l'amour, n'étant plus soutenues par rien de réel, de sérieux, de vivant, de fort, ne vous ont laissé que souillure, vide, dégradation.

» Que faire à cette heure, me demandez-vous?

» Ici, madame, je ne puis plus vous convaincre ni par raisonnement, ni par votre propre expérience, puisque vous vous êtes placée en dehors des conditions de la vie normale. Je ne puis que vous affirmer la vérité de ce que je m'en vais vous dire. Vous suivrez mon conseil ou vous le dédaignerez: il y va pour vous de la vie ou de la mort, et, ce qui est plus, comme je vous ai dit, de l'honneur ou de l'infamie.

» Vous avez vingt-huit ans, la première période de votre jeunesse est passée; il vous reste la seconde: douze années de l'âge moyen d'une femme, vingt-huit à quarante. C'est encore un avenir.

» Rompez d'abord avec toute espèce d'amour. La première chose que vous avez à faire est d'apprendre à vous posséder vous-même, et, malheureuse, vous n'avez été jusqu'à ce jour que l'esclave d'autrui! Cela vous coûtera dans les commencements, il faut vous y attendre; mais si la lutte est pénible, le triomphe vous sera doux. Se *posséder*, entendez-vous, être affranchie, ennoblie dans son corps et dans son cœur, gouverner ses sens, c'est ce qu'on appelle *chasteté*. Vous n'êtes plus vierge, soit: la perte peut se réparer; vous pouvez encore être chaste.

» Deux ans au moins de ce régime vous sont nécessaires. Les tentations seront vives: ceux qui, vous ayant connue, vous verront changer de vie, ceux qui, ne connaissant de vous que votre vie nouvelle, auront vent de votre passé; tous trouveront piquant de refaire votre conquête et mettront tout en œuvre pour vous ramener sous leur joug. Ne faiblissez pas ou tout est perdu. Méprisez ceux qui vous tourneront en ridicule: il ne peut vous échapper, si peu que vous connaissiez le cœur des hommes, que le dépit aura plus de part à leurs sarcasmes que le zèle de la vertu. Une *écuyère* quitte ses amants avant que ses amants ne la quittent; c'est impardonnable!

» Avec l'abstinence absolue de l'amour, je vous prescris une vie sobre et laborieuse. N'accordez rien à la sensualité, et même faites quelquefois maigre chère. C'est ce que les prêtres nomment *mortification;* et je vous la conseille, non pas qu'il y ait dans ce régime aucune vertu magique, mais parce qu'il vous exerce peu à peu à dominer la nature, et qu'il spiritualise pour ainsi dire notre être.

» Vous ne me dites pas quels sont vos moyens d'existence, mais, quels qu'ils soient, il faut y ajouter encore, les développer, les appliquer, en choisissant une profession, en embrassant une carrière.

» Vous avez dans une large mesure l'intelligence, l'esprit même, une orthographe irréprochable, du style, une jolie main; je ne parle pas de vos autres talents, qui me sont inconnus. Rien ne vous manque, et vous pouvez vous distinguer encore dans la vie sérieuse, autant et plus que vous n'avez jamais fait sur les planches.

» Figurez-vous que vous êtes dans la société comme Robinson dans son île, seule, avec les quelques ressources que vous a laissées la fortune. Il faut vivre, et si déjà la vie vous est assurée, il faut élargir et élever de plus en plus cette vie. Seriez-vous morte lâchement, à la place de Robinson, au bord de la mer, au lieu de travailler comme il fit pendant vingt-cinq ans? Eh bien! vous êtes mieux que Robinson, et vous pouvez faire mieux que lui.

» Supprimez de vos lectures les romans et les vers. Votre imagination réclame quelque chose de plus fortifiant et de plus pur.

» Vous avez l'histoire, les voyages, la géographie, les sciences; allez jusqu'à la philosophie si vous voulez.

» En un mot, tout en restant ce que la nature vous a faite, artiste, travaillez, occupez-vous, entreprenez, et, reportant sur votre nouvelle vie votre talent d'artiste, ennoblissez sans cesse vos travaux et vos entreprises. Vous n'aimez pas l'économie domestique! C'est que vous n'en avez vu que le graillon et la fumée. Il faut bien du talent, sachez-le, à une femme, pour faire de son appartement un tableau et un paysage. Et c'est pourtant là qu'elles doivent tendre toutes: des marmites, des pots, des meubles, sont-ils donc plus dégoûtants à toucher que des couleurs et des brosses?

» Et après, m'allez-vous dire, le but, la fin de tout cela? Après! madame: il faut d'abord m'en croire sur parole, puisque vous m'avez pris pour votre médecin; commencez le traitement et suivez-le avec résolution, et quand votre guérison sera avancée, je vous dirai ce qu'il faut faire. Je vous montrerai le but supérieur de la vie universelle, but auquel votre bonheur sera d'avoir concouru de toutes vos forces.

» Je vous salue, madame, avec estime et affection.

» P.-J. PROUDHON. »

Cette lettre magnifique, qui exprime les sentiments les plus élevés, est bien digne du profond penseur qui l'a signée. Mais l'*écuyère?* Est-ce bien véritablement une *écuyère*, ou n'est-ce pas un mythe? Est-ce une *écuyère* en chair et en os, une *écuyère* montant à cheval, et non un de ces monteurs de coup qui mettent en jeu le *fas et nefas* pour se procurer des autographes remarquables, et partant fructueux?... Nous en restons sur ces points d'interrogation.

ECZÉMA s. m. (è-kzé-ma — gr. *ekzema* ébullition; de *ekzein*, bouillir). Méd. Vésicules très-rapprochées les unes des autres et causant une chaleur brûlante.

— **Encycl.** Pathol. *L'eczéma*, désigné vulgairement sous le nom de dartre squameuse, dartre vive, est une affection de la peau caractérisée par une éruption de petites vésicules, très-nombreuses, agglomérées en un point nettement circonscrit, et remplies d'un liquide séro-purulent qui tantôt se résorbe et tantôt s'épanche au dehors pour former des squames ou croûtes légères. Depuis Biett, tous les auteurs qui ont décrit cette affection l'ont divisée en aiguë et en chronique. Les causes de cette maladie sont prédisposantes ou occasionnelles. Parmi les premières M. Rayer place la première et la deuxième dentition chez les enfants. L'âge critique chez les femmes, la peau fine et délicate chez tous les sujets en général favorisent le développement de cette maladie. Les causes occasionnelles les plus fréquentes sont: l'application sur la peau de substances irritantes, telles que les pommades alcalines ou mercurielles; les frictions sèches ou avec de l'huile de laurier, de croton tiglium; l'influence prolongée des rayons solaires (*eczema solare*, de Willan). L'abus que font certaines femmes de l'usage du peigne dans leur toilette de tête, dit M. Grisolles, produit le plus souvent l'*eczéma* du cuir chevelu. Certaines professions semblent y exposer particulièrement. Ainsi on rencontre fréquemment cette affection chez les cordonniers, les épiciers, les boulangers, les affineurs de métaux, les broyeurs de couleurs et tous ceux en général qui ont souvent les mains dans l'eau chargée de matières irritantes. *L'eczéma* peut se développer encore sous l'influence d'une émotion morale vive, d'un accès de colère ou de frayeur; on l'a vu quelquefois survenir pendant la grossesse et disparaître après l'accouchement. Il n'est pas contagieux. *L'eczéma* aigu présente trois variétés principales qui sont: l'*eczéma simple*, l'*eczéma rubrum* et l'*eczéma impétiginodes*. *L'eczéma* simple débute généralement sans prodromes. Les malades éprouvent un peu de fourmillement ou un léger sentiment de chaleur dans un point plus ou moins étendu de la peau. Immédiatement on aperçoit, quelquefois à la loupe seulement, une multitude de petites vésicules, de couleur normale, pleines d'une sérosité limpide et d'un aspect brillant. Un ou deux jours après le liquide se trouble et prend une teinte laiteuse; alors il est résorbé ou il s'épanche par la rupture des vésicules. Dans le premier cas, il se fait une desquamation de l'épiderme; dans le second, le liquide se concrète et forme de petites croûtes qui se détachent bientôt sans laisser de traces. La durée de cet *eczéma* n'est guère que de cinq ou six jours; mais il peut arriver que, pour calmer un léger prurit qui accompagne ordinairement l'éruption, le malade en se grattant irrite la peau et qu'alors l'éruption se renouvelle plusieurs fois. *L'eczéma* simple est toujours sans gravité, à moins qu'il n'occupe d'emblée toute la surface du corps, comme Biett l'a vu souvent chez les jeunes enfants. Il existe alors de la fièvre, de l'agitation, de l'insomnie et différents troubles du tube digestif. *L'eczéma rubrum* n'est pour ainsi dire qu'un degré d'intensité de plus de l'*eczéma* simple. La surface d'élection est généralement chaude, douloureuse, tendue, rougeâtre, souvent tuméfiée. Bientôt après elle se couvre de petites vésicules qui atteignent la grosseur d'une tête d'épingle. Rarement le liquide séro-purulent que celles-ci contiennent se résorbe; il s'épanche par suite de la rupture des vésicules, irrite la peau, l'enflamme, l'excorie et se concrète en lamelles ou squames, molles, peu adhérentes, qui, en se détachant, laissent à découvert une surface de couleur rouge ou brune disparaissant ensuite peu à peu. *L'eczéma impétiginodes* succède ordinairement à l'*eczéma rubrum*. Dans cette variété l'éruption est plus violente. La peau est très-rouge, la chaleur brûlante. Les vésicules se déchirent promptement. Elles fournissent un liquide abondant, roussâtre et très-irritant, qui forme des croûtes épaisses, jaunes, humides, imbriquées, auxquelles succèdent bientôt de nouvelles vésicules. Celles-ci se comportent exactement comme les premières, et, après plusieurs desquamations successives, il ne reste plus sur la peau que des taches brunâtres qui persistent quelquefois toute la vie. Le volume et le contenu des vésicules qui, dans certains cas, sont de véritables pustules, ont fait considérer, par MM. Rayer et Copland, l'*eczéma impétiginodes* comme un *eczéma rubrum* compliqué de pustules d'impétigo, mais MM. Grisolles, Biett, Cazenave et Schedel ne partagent point cette opinion. *L'eczéma* chronique peut succéder aux trois formes précédentes, mais surtout à la forme impétigineuse. La peau est alors tendue, luisante, fendillée et comme égratignée. Elle est continuellement mouillée par un liquide séro-purulent que fournit le derme altéré ou les pustules qui se renouvellent sans cesse. Ce liquide se concrète, forme des lames humides, épaisses, jaunâtres, qui tombent, pour se reproduire bientôt après. Quelquefois cependant la sécrétion est peu abondante; la peau, presque sèche, est comme farineuse et s'écaille au moindre frottement; les squames sont sèches et très-adhérentes. Quoi qu'il en soit, les malades éprouvent presque toujours un sentiment de prurit tellement intolérable, qu'ils ne peuvent résister au besoin de se gratter. Alors ils se déchirent avec les ongles et les corps les plus durs; les surfaces malades saignent abondamment et il en résulte un soulagement passager; mais les douleurs se renouvellent souvent et s'exaspèrent sous l'influence des boissons excitantes et des excès de table. *L'eczéma* chronique peut affecter tous les points du corps; cependant il semble avoir certains siéges de prédilection; tels sont: le cuir chevelu, où il peut produire une alopécie incomplète; les oreilles, où il se montre fréquemment, très-rebelle chez la femme; les mamelons chez les jeunes filles et les nourrices; les organes génitaux et les cuisses, où il cause des démangeaisons insupportables; enfin les mains, où il est le plus difficile à guérir.

Traitement. *L'eczéma* simple et aigu cède ordinairement aux boissons rafraîchissantes et acidulées, aux lotions mucilagineuses et narcotiques. On recouvre la partie malade de cataplasmes de fécule de pomme de terre ou de farine de riz. On fait encore usage de bains locaux alcalins, surtout dans les cas d'*eczéma rubrum* ou *impétiginodes* qui demandent le même traitement que l'*eczéma simple*. Lorsque l'affection est passée à l'état chronique, il faut insister sur les bains tièdes, alcalins et gélatineux; administrer à l'intérieur des limonades minérales ou des boissons rendues alcalines en y ajoutant 4 ou 5 gr. par litre de bicarbonate de soude. M. Cazenave rejette l'emploi des topiques irritants et en général toutes les pommades. On a vu cependant des cas nombreux de guérison produits par des onctions avec la pommade au goudron, au calomel ou à l'huile de cade. Le camphre calme les démangeaisons. On peut administrer encore avantageusement la solution arsenicale de Fowler ou de Devergie à la dose de 2 ou 3 gouttes par jour, qu'on augmente progressivement jusqu'à 15 gouttes. Enfin si l'*eczéma* chronique résiste à tous ces moyens, il ne faut pas hésiter à envoyer les malades aux eaux sulfureuses de Cauterets, d'Ax, de Luchon ou de Baréges.

— Art vétér. *L'eczéma* est une maladie très-commune chez nos animaux domestiques, parfois difficile à guérir, offrant différentes variétés, confondues trop souvent sous les noms de dartre ou de gale. *L'eczéma* se montre à tout âge. C'est à l'époque de la dentition que les jeunes sujets en sont spécialement atteints, les femelles, pendant l'allaitement, au sevrage; les animaux à peau fine en sont particulièrement affectés. Il se développe plus fréquemment dans les saisons chaudes de l'année. Nulle constitution, nul tempérament n'en paraît exempt. *L'eczéma* peut subvenir à la suite de toutes les influences irritantes agissant extérieurement. Quand il se développe sous l'action des rayons solaires, il constitue l'*eczéma solare* de Willan. L'emploi des pommades irritantes, des frictions alcalines, des frictions avec l'huile de laurier, ou de croton tiglium, en est une cause fréquente. *L'eczéma* occasionné par les frictions mercurielles est appelé *hydrargyris* ou *eczéma* mercuriel. Chez les animaux comme chez les hommes, l'*eczéma* peut naître sous l'influence d'une vive émotion, d'un accès de frayeur, de fureur, surtout chez les femelles à l'époque de la parturition et de l'allaitement. On voit quelquefois cette maladie apparaître pendant la plénitude de l'utérus, et disparaître après le part. D'autres fois, l'éruption cutanée est sous la dépendance de troubles fonctionnels ayant leur siége, soit dans les voies digestives, soit dans le système nerveux. *L'eczéma* n'est pas contagieux.

L'eczéma aigu est caractérisé par la formation, à la surface de la peau, de petites vésicules miliaires, sans auréole inflammatoire, réunies ou disséminées irrégulièrement, pleines d'une sérosité limpide. Chez les animaux à peau blanche, leur aspect est brillant; ces symptômes sont bien plus faciles à distinguer chez le chat, le chien, le mouton, que chez les autres animaux. Après un jour ou deux, le liquide se trouble, prend une teinte laiteuse; alors, ou il est résorbé, ou il s'épanche par la rupture de la vésicule. Dans le premier cas, la vésicule se flétrit ou disparaît en donnant lieu à une légère desquamation; dans le second, le liquide se concrète en un petit disque squameux qui tombe très-rapidement. Un léger prurit accompagne cette éruption, qui dure sept ou huit jours et se dissipe sans laisser de traces. *L'eczéma* aigu ne provoque pas de fièvre; cependant, si des surfaces étendues sont envahies, ce qui est rare, la fièvre de réaction peut se produire. Dans la variété d'*eczema rubrum*, la peau rougit, s'enflamme avant qu'apparaisse l'éruption. Bientôt surgissent de très-petites vésicules, qui deviennent grosses comme des têtes d'épingle; elles ne tardent pas à se flétrir, et la peau reste parsemée de points arrondis, entourés d'un petit liséré blanchâtre; mais le plus souvent, au lieu de se résorber, le liquide, devenu lactescent, s'épanche par suite de la rupture des vésicules; la surface enflammée s'excorie et devient le siége d'une irritation vive, à mesure qu'elle est baignée par le suintement qui s'y établit. La matière de ce suintement se concrète en lames minces, molles, peu adhérentes, qui, en se détachant, laissent à découvert des surfaces enflammées et suintantes qui se recouvrent bientôt des mêmes sécrétions épidermiques. Cette variété, qui peut être entretenue par des éruptions successives, se termine ordinairement au bout de deux ou trois semaines. Assez ordinairement les poils tombent, surtout chez les jeunes animaux, ou se hérissent, quel que soit le caractère de l'éruption.

L'eczéma chronique peut être primitif ou succéder aux deux variétés précédentes. Il est constitué, soit par une éruption permanente, soit par une série indéfinie d'éruptions successives. Dans le premier cas, la peau est le siége d'un suintement séreux abondant; elle est tuméfiée, rouge, les poils sont hérissés et rares. Assez souvent des squames jaunâtres se forment et sont soulevées par le liquide. Cette variété est commune chez les jeunes chiens lymphatiques, aux oreilles, aux organes génitaux, autour de l'anus, aux pattes; chez les solipèdes, on l'observe aussi en bas des membres. Dans le second cas, la sécrétion est à peine sensible; les squames sont sèches, adhérentes. En tombant, elles laissent à découvert des surfaces peu enflammées. Tantôt la peau est blanche, comme farineuse, s'écaillant au moindre frottement, et en même temps elle est sèche et épaisse; tantôt elle est d'un rouge vif, mais sans aucune espèce de suintement. Elle est comme fendillée, recouverte de squames adhérentes. Une course, les couvertures, les écuries chaudes, l'irradiation solaire, les frottements des harnais, des aliments excitants, etc., provoquent des éruptions nouvelles ou exaspèrent celles qui existent déjà. On confond parfois cette variété, assez commune chez le cheval, avec la gale, surtout lorsqu'elle se généralise. Elle est ordinairement rebelle et peut durer, ainsi que la précédente, toute la vie de l'animal, en offrant de nombreuses variantes d'intensité. Le traitement qui convient au début de l'*eczéma* aigu est un traitement antiphlogistique, local ou général, selon l'intensité du mal. Dans l'*eczema rubrum*, s'il existe beaucoup de prurit, il faut employer les boissons acides, les lotions au bain d'eau de son, amidonnées ou narcotiques, le cataplasme de fécule et d'eau de guimauve. Plus tard, lorsqu'il y a tendance vers l'état chronique, les bains ou les lotions alcalines, les frictions de pommade de calomel sont très-utiles. *L'eczéma* chronique réclame un traitement local ou général, suivant l'étendue, l'intensité de la maladie, suivant qu'elle est liée ou non à une prédisposition spéciale. S'il existe un suintement abondant, il faut employer des poudres astringentes d'amidon, de suie, de tan, les lotions d'eau saturnée, alumineuse; les onctions d'onguent égyptiac pur ou mélangé, à doses variables, avec axonge ou pommade de peuplier, les purgatifs doux et les ferrugineux. Si le suintement est peu abondant, les solutions d'eau vinaigrée, d'eau de Goulard, d'alun, de sulfate de zinc, de borax, de carbonates alcalins, suffisent. Les frictions de pommade camphrée au calomel, à l'huile de cade, les frictions ou applications de ces deux dernières substances pures, de vésicatoires, de teinture de cantharides, produisent souvent d'assez bons effets. Enfin des aliments doux, délayants, des tisanes dépuratives additionnées d'acide arsénieux, de liqueur de Fowler ou de Pearson, constituent tout le traitement de l'*eczéma* chronique. Il faut, bien entendu, faire cesser toutes les causes externes qui provoquent ou excitent la maladie.

ECZÉMATEUX, EUSE adj. (è-kzé-ma-teu, eu-ze). Méd. Qui a le caractère de l'eczéma: *Eruption* ECZÉMATEUSE.

ÉDACITÉ s. f. (é-da-si-té — lat. *edacitas;* de *edax*, vorace). Poétiq. Cause qui consume et détruit lentement: *L'*ÉDACITÉ *du temps. L'*ÉDACITÉ *de l'Océan.*

ÉDAGE s. m. (é-da-je — lat. *ætas*, même sens). Age. ‖ Vieux mot.

EDAM, ville de Hollande, prov. de la Hollande septentrionale, arrond. et à 14 kilom. S. de Hoorn, à 24 kilom. N.-E. d'Amsterdam, avec un port de commerce sur l'Ilje, à 2 kilom. du Zuyderzée; 5,000 hab. Chantiers de constructions navales; raffinerie de sel; fonderie d'huile de baleine. Commerce important de ces excellents fromages dits de Hollande, qui sont transportés dans tous les pays. En 1825, la rupture des digues qui protégent cette ville causa de grands désastres dans toute la contrée environnante. « Suivant une légende locale, dit M. du Pays, des jeunes filles d'Edam, allant, en 1430, faire boire leurs vaches dans le lac de Purmer, trouvèrent une femme nue nageant à la surface de l'eau. Cette fille sauvage apprit à se vêtir, à manger du pain et à filer. Un bas-relief fixé sur un mur de la ville conserve le souvenir de cette histoire merveilleuse. » Le lac de Purmer a été desséché et converti en gras pâturages où l'on élève un grand nombre de bestiaux.

EDAY, île de l'Ecosse ou des Orcades, à 11 kilom. N. de Shapinsa, à 6 kilom. N.-E. de Stronsa, au S. des îles Westra et Sanda. Eday mesure 11 kilom. de longueur du N. au S., sur 4 kilom. de largeur de l'E. à l'O.; 1,000 hab. Elle est bien cultivée et possède des carrières de pierres de taille et des fabriques de sondes. Pêche de homard.

EDCH-MIADZIN, ECS-MIAZIN ou **ETCH-MIATZIN**, ville de la Russie d'Asie, dans l'Arménie russe, gouvernement de Géorgie, à 18 kilom. N.-O. d'Erivan, au pied du mont Ararat, et sur la route d'Erivan à Goumri; 3,000 hab. Place forte; célèbre monastère arménien; résidence du *catholicos* ou patriarche d'Arménie. Le couvent compte quatre archevêques, six évêques, douze archimandrites et une quarantaine de moines.

EDDA s. f. (èd-da. — Ce mot signifie proprement la bisaïeule. Cette dénomination a été donnée, non sans grâce, par les peuples germaniques du Nord, au recueil vénéré de leurs vieilles traditions. *Edda* est exactement le féminin sanscrit *attâ*, qui désigne la mère, une sœur aînée, une tante plus âgée que la mère, une aïeule, et trouve un autre corrélatif dans le gothique *aithei*, mère. Ce n'est évidemment qu'une articulation enfantine. On a remarqué, non sans raison, que les consonnes fortes figurent d'ordinaire dans les noms du père, comme les douces et les nasales dans ceux de la mère, symbolisation instinctive des sentiments naturels, laquelle se révèle généralement d'une manière assez prononcée. Cependant nous avons ici une exception à cette règle générale et dont on ne remarque ailleurs que peu d'exemples, tels que le finlandais *aïti*, le zamuca *ote*, le koliouche *attli*. Dans la famille aryenne, nous trouvons au masculin le persan *atâ*, *itâ*, l'ossète *ada*, le grec *atta*, le latin *atta*, termes de respect adressés aux vieillards; l'ancien irlandais *oite*, moderne *oide*, père nourricier, pour *oitte;* le gothique *atta*, ancien allemand *atto*, allemand suisse *aetti*, l'ancien slàve *otitsi*, russe *otetsu*, bohémien *otez*, illyrien *otaz*, etc.). Nom d'un célèbre recueil mythologique des anciens peuples du Nord: *Un commentaire de l'*EDDA. *L'*EDDA *est un ouvrage de poésie plutôt qu'une histoire.* (Acad.) ‖ *Edda de Sœmond*, Recueil de trente-huit chansons islandaises qui roulent sur des sujets mythiques, et qui sont attribuées au scalde Sœmond Sigfusson, du XIe siècle: *L'*EDDA *de Sœmond est le plus ancien monument de la littérature scandinave. Les chansons de l'*EDDA *de Sœmond sont rimées par allitération.* (Complém. de l'Acad.) ‖ *Jeune Edda* ou *Edda de Snorri*, Recueil qui contient, outre les poésies de Snorri, les chansons de Sœmond dépouillées de leur rhythme.

— **Encycl.** Le mot *Edda* sert à désigner deux recueils des traditions mythologiques et légendaires des anciens peuples scandinaves. Le premier de ces recueils porte le nom du prêtre islandais Sœmond Sigfusson, Sœmond le Savant; celui-ci n'est assurément pas l'auteur du recueil auquel son nom est attaché irrévocablement depuis l'année 1643, époque à laquelle l'évêque Brynjolf écrivit de sa main sur le plus vieux manuscrit de l'*Edda: Edda Sœmondar hinns frôda*. Sœmond le Savant, qui vivait en l'an 1000, s'appliqua à réunir les traditions du paganisme scandinave, contrairement aux autres prêtres chrétiens qui, considérant cette inspiration comme absolument diabolique, firent de Sœmond un sorcier. Voilà tout ce qu'on sait de Sœmond, et ces renseignements sont loin de prouver qu'il soit même le compilateur et le collecteur de l'*Edda* qui porte son nom. Quoi qu'il en soit, ce recueil renferme trente-sept pièces qui, sauf deux, sont écrites en vers, vers marqués non par la rime, mais par l'allitération. Ces morceaux sont assez fréquemment entrecoupés de quelques lignes d'une prose purement explicative qu'on peut attribuer au compilateur, quel qu'il soit. Seize des pièces de l'*Edda* de Sœmond sont consacrées aux traditions de la mythologie scandinave, vingt et une autres contiennent des *sagas* héroïques. De ces poésies, les plus anciennes, selon la critique allemande, remontent au VIIIe siècle, et la plupart sont antérieures au IXe.

Le second recueil, l'*Edda* en prose, est attribué à Snorri Sturleson (1178-1241), ou, pour parler plus exactement, porte le nom de ce vieil historien germanique. Ce recueil, outre deux morceaux importants, l'*Aveuglement de Gylfi* et les *Entretiens de Braji*, renferme un art poétique à l'usage des jeunes scaldes. Ces deux recueils sont d'un égal intérêt, d'une égale importance pour l'étude des mœurs scandinaves. Les traditions qui y sont célébrées remontent assurément à une époque très-reculée et impénétrable à l'histoire, peut-être aux temps dont la philologie, l'étude de la grammaire comparée ont seules pu donner l'indication, aux temps incertains où les peuplades germaniques quittèrent les plateaux de l'Asie centrale. N'étaient-ce pas de semblables *sagas* que les premiers rois francs aimaient à entendre chanter pendant leurs repas? N'étaient-ce point des poëmes analogues que Charlemagne fit recueillir pour réjouir son âme guerrière, et dont au contraire s'offensait son fils, plus chrétien et plus scrupuleux, Louis le Débonnaire? N'est-ce point enfin l'*Edda* qui fournit les matériaux des *Niebelungen*, de la grande épopée germanique? Littérairement, la valeur des *Eddas* est incontestable. Les beautés de ces poëmes sont du genre, de la nature des beautés homériques: les scaldes et les rapsodes sont étroitement parents, parents aussi les mystiques auteurs des épopées indoues. Il y a dans la sauvage poésie de l'*Edda* une âpreté que rien ne peut adoucir et qui perce le voile de toutes les traductions. Les moindres exemples sont saisissants. Dans le chant de *Fafnir*, Sigurd s'écrie: « Je m'appelle un prodige et je marche çà et là sans avoir connu de mère. Je n'ai point non plus de père comme les autres hommes. Je m'avance solitaire. » Et Fafnir répond à Sigurd: « Ton père était un rude guerrier: à son fils, né après sa mort, il a transmis son âme. » C'est encore Sigurd qui exprime fièrement cette maxime: « Le courage au cœur vaut mieux que le fer quand les braves se rencontrent. » Et cependant, à travers cette rudesse primitive, éclate parfois, comme une fleur entre des pierres, une pensée d'une exquise tendresse; celle-ci, par exemple: « Les enfants des hommes ont besoin d'un clair regard quand il leur faut combattre bravement. »

La femme tient dans les *Eddas* le rang élevé que Tacite avait le premier signalé chez les Germains. Dans l'*Edda*, la vierge est magnifiquement idéalisée: « La belle vierge était sans reproches, et son corps sans souillure. » Le héros la respecte; quand, amené par les circonstances à reposer à ses côtés, il se rappelle qu'il doit avant tout obéir à la voix de l'honneur et du devoir, il plante son épée au milieu de la couche, entre la vierge et lui. La belle et poétique douleur que celle de Gudrun! « Et il advint que Gudrun désirait mourir, tandis que, pleine de soucis, elle était assise penchée sur Sigurd. Elle ne gémissait pas, elle ne frappait point ses mains l'une contre l'autre, elle ne pleurait pas comme font les femmes. » Le passage suivant égale, à notre avis, les plus beaux morceaux des épopées homériques: « Alors parla Gullrôd, fille de Giuki: « Quoi » que tu saches beaucoup de choses, ô tutrice! tu ne sais pas comment il faut adoucir la douleur d'une jeune épouse. » Et elle fit découvrir le corps du héros; elle enleva le linceul qui cachait Sigurd, et posa sa tête sur les genoux de sa femme: « Regarde ton bien-aimé et pose ta bouche sur ses lèvres, et » embrasse-le comme tu faisais quand il vivait encore. » Un instant seulement Gudrun leva les yeux: elle vit la chevelure du chef roidie par le sang, les yeux brillants du roi sans regard, et son cœur, le siége du courage, transpercé. La reine tomba en arrière sur les coussins du siége. Ses cheveux se dénouèrent, ses joues rougirent et un torrent de larmes inonda ses yeux. Alors elle pleura, Gudrun, la fille de Giuki!... » Ces sévères beautés ne furent pas goûtées de tout temps: l'Allemagne du XVIIIe siècle n'était point préparée à apprécier ce monument de l'antique génie de la race germanique. Ces compositions différaient trop de celles qu'avait consacrées le goût classique. « C'est seulement, dit avec beaucoup de raison un savant critique, depuis le soulèvement de l'esprit national contre la suprématie de Napoléon que la faveur du public s'est attachée à cette œuvre des anciens âges, qui avait aux yeux des bons patriotes le mérite de peindre avec une grande vigueur les mœurs guerrières et héroïques des vainqueurs de l'empire romain. » Depuis ce moment, les *Eddas* furent en honneur, et deux générations de critiques, d'érudits, d'enthousiastes et d'artistes s'attachèrent à ces vieux et magnifiques monuments et les vengèrent d'un long et absurde oubli. A cette noble tâche se sont voués principalement Zeune, von der Hagen, Simmrock, Mones, Lange, les illustres frères Grimm, von Karl Lachmann, A. von Schlegel, P.-C. Müller, von Spaun, Schœnhuth, L. Braunfels, A. Raszmann, S. Ettmüller, H. Fischer, Wilhelm Müller, Holtzmann, Mullenhoff, Max Rieger, R. von Lilienkron, Zarnche, etc.; et, en France, MM. Edgar Quinet, Ozanam, Ampère, Philarète Chasles, Marmier, etc. Mlle du Puget a donné une traduction française des deux *Eddas* (*Bibliothèque étrangère*, 1839-1840). M. de Laveleye a traduit avec infiniment plus de fidélité et d'intelligence poétique la saga des *Niebelungen* dans les *Eddas* (Lacroix, 1866); enfin M. Léouzon-le-Duc a donné une version littérale et complète des *Eddas* (Lacroix, 1868). Il existe de nos jours encore trois manuscrits de l'*Edda*. Le premier, appelé le manuscrit de Worm, fut trouvé par Johnson Arnyum en 1628 et envoyé par lui à Ole Worm. Il est conservé à la bibliothèque de Copenhague, et est de beaucoup le plus complet. Le second, le plus ancien de tous, le *Codex regius*, découvert en 1640 par l'évêque Brynjulf Lvendsen, après avoir été perdu à la suite de l'incendie de Christianenbourg, en 1794, a été retrouvé en 1824. Enfin le troisième est celui d'Upsal, que Rugmann apporta d'Islande en Suède vers le milieu du XVIIIe siècle, et qu'il offrit au chancelier de La Gardie, qui le fit conserver à la bibliothèque d'Upsal. Dans aucun des manuscrits les textes ne sont identiques; l'un contient des chants entiers qui manquent dans l'autre, et, même dans ce qui leur est commun, il y a des divergences si notables que la plus grande confusion en est le résultat.

EDDY, géographe américain, né à New-York en 1784, mort en 1817. Il devint sourd à l'âge de douze ans et s'adonna tout entier à l'étude. Il s'occupa surtout de géographie et y fit de si grands progrès qu'il put, dès l'âge de vingt ans, publier une belle carte des environs de sa ville natale, suivie bientôt de celle de l'Etat de New-York. Il s'occupait d'un atlas général de l'Amérique, lorsque la mort vint interrompre ses travaux.

EDDYSTONE-ROCKS, récifs de la Manche, à 15 kilom. S. du cap Rame, vis-à-vis de la baie de Plymouth, par 50° 10′ de lat. N. et 6° 35′ de longit. O. Ces récifs sont composés de trois chaînes principales qui s'étendent dans la direction du N. au S. et ont de 300 à 350 mètres de longueur; à la marée haute, ils sont couverts par les flots, et les vagues viennent souvent se briser contre eux avec la plus terrible violence. Les dangers qu'offrent à la navigation ces récifs sont un peu atténués par le beau phare qu'y a élevé l'ingénieur Smeaton. Avant la haute tour rayée de larges zones rouges et blanches qui se dresse aujourd'hui sur le roc d'Eddystone, dit M. L. Renard dans ses *Merveilles des phares*, et dont la lanterne envoie ses rayons jusqu'à 13 milles, on en a compté successivement sur ce même écueil deux qui eurent pour parrains deux hommes restés célèbres, Henri Wistanley et John Rudyard. Le premier, dont le comté d'Essex n'a pas encore oublié les excentricités, éleva un monument fort singulier qui, avec ses galeries découvertes et ses grues en saillie, ressemblait assez à une pagode chinoise ou à ces belvédères que l'on voit de nos jours dans les jardins publics des faubourgs de Londres. Cette maison, toute chargée de devises et d'inscriptions, hérissée d'ornements fantastiques, n'avait qu'un défaut: elle n'était point solide; aussi, le 26 novembre 1703, un effroyable orage engloutit à la fois l'œuvre et l'ouvrier. La seconde construction élevée sur Eddystone par Rudyard, marchand de soieries de Ludgate-Hill, fut toute différente de la première, ce qui ne lui épargna pas une fin non moins tragique. Comme son prédécesseur, Rudyard employa le bois et la pierre disposés par assises. Seulement l'ouvrage de Wistanley était plein de coins et de recoins dans lesquels l'eau et le vent pénétraient tout à leur aise, tandis que celui de Rudyard était, au contraire, un petit cône solidement attaché au sol, tout uni, et autour duquel la mer et le vent mugissaient sans l'ébranler. Et qui sait? peut-être durerait-il encore si l'incendie n'avait triomphé en 1755, au bout de quarante-six ans, de ce qui avait résisté à la colère des tempêtes.

Les péages cessaient dès que la lumière s'éteignait et ne pouvaient être repris que lorsque la lumière se montrait de nouveau. L'intérêt des fermiers était donc de rebâtir le phare le plus promptement possible. Cette fois, ils consultèrent le plus habile ingénieur du temps, Smeaton, et, sur son avis qu'il fallait reconstruire le phare en granit, ils se soumirent d'eux-mêmes aux retards et au surcroît de dépenses qui devaient en résulter pour eux. Bien leur en a pris d'agir avec cette prudence, puisque le nouveau phare est toujours debout et que, de plus, il passe pour un des plus beaux spécimens du genre.

On raconte que c'est le hasard qui fournit à Smeaton les principes de sa construction. Il parcourait un jour la campagne de Plymouth ravagée par un récent ouragan. La bourrasque avait déraciné un bouquet d'arbres à l'ombre duquel Smeaton venait ordinairement se reposer pendant le cours de ses promenades. Un vieux chêne était seul resté debout, il avait impunément bravé le tourbillon dévastateur. Smeaton considéra longtemps ce vigoureux athlète que n'avait pu renverser aucun des orages si fréquents sur la côte du Devonshire, et il vint à penser que peut-être